



Fiche : Protocole de soins

(à faire remplir par le médecin de l'enfant)

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom de l'assistant(e) maternel(le) :

Nom et prénom du médecin :

Durant la période de validité, ce protocole, signé par le médecin, peut faire office de prescriptions pour les actes courants. La prescription médicale reste cependant la règle. En aucun cas, ce document ne se substitue à une consultation médicale, en cas de fièvre persistante ou élevée ou d'autres symptômes.

1/ *Protocole en cas de fièvre :*

En cas de fièvre supérieure à :

Donner :

2/ *Protocole en cas de poussée dentaire :*

Donner :

Appliquer :

3/ *Protocole en cas de « petite » bosse :*

Donner :

Appliquer :

4/ *Protocole en cas de diarrhée :*

Donner :

5/ *Protocole en cas de rougeur du fessier :*

Donner :

Appliquer :

6/ *Protocole pour l'hygiène du nez et des yeux*

.....

.....

7/ *Protocole en cas de plaie superficielle*

Donner :

Appliquer :

8/ *Protocole en cas d'exposition extérieure :*

Soleil :

Froid :

Fait à le

Protocole valable :mois

Cachet et signature du médecin